

Réflexions sur diverses problématiques liées à la pratique du canyoning sur le Rieutort réunion du 29.06.17 - compte-rendu

Présences :

- Mairie de Vialas : Michel REYDON (maire), Michel BOULANGER (conseiller municipal en charge du dossier)
- Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Mont Lozère (Pôle de Pleine Nature) : Herminie GRAVIER
- Parc National des Cévennes : Edwige DE FERANDY et Nathalie THOMAS
- DDCSPP : Emmanuelle SOLIGNAC
- Prestataires : Odile GALZIN , Benjamin BALLINI, Grégoire MARZIO, Mathieu KIEVITS, Neville LOW

Excusés :

- Frédéric ANTIER (prestataire)

Rapporteur : MB

Introduction de la problématique

- La mairie de Vialas souhaite réfléchir avec les organismes officiels et les professionnels sur une série de problématiques liées à la pratique encadrée du canyoning sur le Rieutort :
 - conflits d'usage : plutôt avec baigneurs que pêcheurs, liés essentiellement à l'arrivée inopinée de canyoneurs sur les zones de baignade
 - parking à proximité du Mas Lafont avec désagréments pour les riverains (passage difficile), risque de dégâts aux murs de soutènement et passage impossible pour intervention éventuelle des services de secours.
- Il s'agit d'abord de trouver des réponses simples et rapides permettant de faire baisser la pression à court terme sur les problématiques évoquées ci-dessus.
- Une réflexion à moyen terme sur la pratique, les aménagements éventuels, etc pourrait être pertinente mais elle ne fait pas l'objet de la réunion de ce soir. De plus, la municipalité de Vialas estime que cette réflexion devrait se faire à une échelle plus large que l'échelle communale (Mont Lozère, PNC, ...?).

Éléments issus des discussions

- Actuellement la fréquentation du site par les groupes encadrés semble relativement limitée
 - hors juillet-août : ponctuelle
 - 10 juillet – 25 août :
 - un prestataire quotidien à la journée et un à la demi-journée
 - plusieurs prestataires (généralement distants) : 4 ou 5 visites par saison
 - autres ?...
- La taille des groupes semble généralement limitée à une petite dizaine de personnes + présence ponctuelle (?) d'un ou deux prestataires (gardois?) accompagnant des groupes de plus grande taille.
- Le conflit d'usage avec les baigneurs semble essentiellement limité à la zone intermédiaire (voir cartographie en annexe) et/ou la seconde moitié de la journée.
- La problématique des parkings est liée aux différents accès au canyon utilisés par les prestataires :
 - accès par Tourrières : absence de problématique – accès peu fréquenté – plusieurs emplacements en bordure de route en amont du hameau (voir carto en annexe)

Mairie de Vialas – Canyoning Rieutort – CR réunion 29.06.17

- accès par le bas du canyon : quelques emplacements à hauteur du pont sur la RD 998 – limité mais suffisant pour les prestataires arrivant en matinée
- accès par le Mas Lafont + piste forestière : problématique préoccupante
 - les prestataires arrivant le matin stationnent sans difficulté avant la barrière de la piste
 - néanmoins certains professionnels, malgré le panneau d'interdiction, circulent puis stationnent sur la piste afin d'arriver au plus près du canyon (voir cartographie)
 - ensuite de nombreux baigneurs accédant au site par la piste en stationnant leur véhicule avant la barrière ou le long de la RC d'accès au Mas Lafont

Conséquences :

- risque d'endommagement des murs de soutien
- accès au hameau difficile pour ses occupants
- passage impossible pour les services de secours.

Conclusions et décisions

- Court terme
 - Informer les différentes catégories d'usagers (baigneurs, pêcheurs, prestataires) de la problématique du partage du site et de la nécessité d'une attitude respectueuse
 - information via médias locaux : newsletter et site web municipal, OT, hébergeurs, etc
 - panneautage situé aux principaux points d'accès : panneaux usagés fournis par PNC + texte format A3 ou A2 plastifié (texte et pose : mairie de Vialas)
 - courrier aux prestataires.
 - Création d'une dizaine d'emplacements de parking au départ de la piste forestière du Mas Lafont (sous réserve qu'un accord puisse être finalisé avec le propriétaire) : mairie de Vialas (en collaboration avec ONF) + signalisation d'interdiction de stationnement aux endroits les plus problématiques
- Moyen terme

Réflexion sur la problématique, la création d'une charte, etc (animée par PNC et/ou PPN) à démarrer à l'automne.

Tableau des tâches

tâche	qui ?	pour quand ?
• compte-rendu réunion 29 juin 2017	MB	fait
• fournir panneaux de récupération (5 ?) + transmettre NT à MB		début semaine 27
• fournir adresses prestataires à MB	MK + OG	début semaine 27
• rédaction texte panneaux + circulation pour consultation	MB	début semaine 27
• mise en place panneaux	agents techn. mairie	semaine 27-28
• différents courriers et publications : prestataires, médias, OT, hébergeurs, etc	MB	semaine 27-28
• constitution groupe de travail sur préconisations à moyen terme	PPN+PNC+ mairie	automne 2017

La Mairie de Vialas remercie chaleureusement les différents participants pour leur présence et leur apport.

